



Enfants par
choix et non
par hasard.

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
2026/FEVRIER /AMI N°1 / MSI RDC/
PREQUALIFICATION DES FOURNISSEURS



Enfants
choix et
par hasard

MSI RDC- KIN

AVIS DE PREQUALIFICATION DES FOURNISSEURS POUR LA FOURNITURE DES BIENS ET SERVICES

INTRODUCTION

MSI Reproductive Choices (MSI) est une organisation internationale qui fournit aux femmes et aux Adolescentes des services de Santé Reproductive (SR) personnalisés et de haute qualité dans 37 pays. Ces services donnent aux femmes le pouvoir de choisir quand elles auront des enfants, afin qu'elles soient libres de poursuivre leurs projets et leurs rêves pour elles-mêmes et leurs familles.

En 2024, 38,6 millions de personnes ont utilisé une méthode de contraception fournie par MSI, ce qui a eu pour impact :

- 17,1 millions de grossesses non-désirées évitées ;
- 8,8 millions d'avortements dangereux évités ;
- 38 700 décès maternels évités.

MSI en République Démocratique du Congo (MSI RDC) fait partie du réseau de MSI et est le plus récent programme national. MSI RDC a pour objectif d'assurer que toutes les personnes qui le souhaitent puissent avoir accès à des services de contraception moderne abordables et puissent choisir la méthode la plus appropriée pour répondre à leurs besoins.

MSI RDC a commencé à fournir des services de SR en novembre 2018 à Kinshasa et dans la province de Tshopo. Ses activités ont depuis été étendues dans ces deux provinces et également été initiées au Kwilu, au Kongo central, Kwango, Haut - Katanga et Tanganyika

PARTIE 1 : TERME DE REFERENCE

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités en RDC, MSI RDC procède régulièrement à l'acquisition de biens et services nécessaires au fonctionnement de ses bureaux de Kinshasa, Tanganyika, Haut-Katanga, Tshopo.

En vertu de la passation de ses marchés, le bureau de MSI RDC lance cet avis public à manifestation d'intérêt pour la sélection des fournisseurs, entreprises et prestataires de services compétents régulièrement installés en vue de constituer un répertoire de fournisseurs et prestataires potentiels qui seront ultérieurement consultés dans le cadre de la mise en œuvre de ses projets. En vue de renforcer l'accès des prestataires et fournisseurs aux processus de passation de marchés et la connaissance des conditions pour travailler avec MSI RDC, nous sollicitons des manifestations d'intérêt de la part des fournisseurs et prestataires intéressés pouvant justifier leur existence légale et leur compétence dans leur domaine d'activité, dans le but d'élargir notre répertoire de fournisseurs et prestataires.

Initial
PD

Les types de prestations faisant objet du présent appel sont : les fournitures de biens, de services, de travaux qui peuvent être déclinés comme suit :

Lot 1. Équipements médicaux

- Laboratoire, imagerie, matériel médical spécialisé

Lot 2. Consommables médicaux et pharmaceutiques

- Médicaments, produits et fournitures médicales consommables.

Lot 3. Services de voyages et déplacements

- Billetterie aérienne nationale et internationale
- Assistance visa et formalités
- Accueil et protocole aéroportuaire
- Transferts aéroportuaires (pick-up / drop-off)

Lot 4. Services d'imprimerie et de reprographie

- Impression offset et numérique
- Photocopie et reprographie
- Impression grand format (affiches, banderoles, roll-ups, etc.)
- Impression sur papier (Brochures, rapports, manuels, flyers, etc)
- Cartes, badges, papeterie institutionnelle
- Finitions (reliure, plastification, façonnage)

Lot 5. Location de véhicules

- Avec ou sans chauffeur
- Courte, moyenne ou longue durée
- Véhicules légers, 4x4, utilitaires, bus/minibus
- Utilisation pour missions, terrain et bureaux

Lot 6. Hébergement et services hôteliers

- Réservation de chambres pour missions, formations, ateliers
- Séjours courts ou longs pour le personnel
- Services associés : restauration, salles de réunion, transferts

Lot 7. Restauration et location de salles pour événements et formations

- Services traiteur (pause-café, déjeuners, dîners)
- Location de salles et mise à disposition d'équipements (tables, chaises, projecteurs)
- Services complémentaires (eau, restauration légère)

Lot 8. Fournitures de bureau

- Papeterie et articles d'écriture
- Accessoires de bureau et consommables (toner, cartouches, papiers spéciaux)
- Mobilier léger et équipements de bureau de petite taille (calculatrices, corbeilles, fournitures d'archivage)

Initial
PD

Lot 9. Mobilier de bureau

- Fourniture, livraison et installation de mobilier ergonomique et fonctionnel
- Bureaux, chaises, armoires, étagères, mobilier de réunion et d'accueil

Lot 10. Équipements audiovisuels et multimédia

- Caméras professionnelles et de conférence
- Caméras de surveillance
- Trépieds, objectifs et accessoires
- Projecteurs, écrans et équipements associés

Lot 11. Équipements et matériels informatiques

- Ordinateurs, Moniteurs, accessoires, périphériques etc.

Lot 12. Logiciels et licences

- Fourniture, installation et support

Lot 13. Services de traduction et d'interprétation

- Interprétation orale (Français-Anglais, Français-Swahili, etc.)
- Interprétation en langue des signes

Lot 14. Services de nettoyage et d'entretien**Lot 15. Services de sécurité et gardiennage****Lot 16. Transport et fret**

- Transport et acheminement de marchandises par voie aérienne et terrestre

Lot 17. Maintenance et support informatique

- Maintenance préventive et corrective des équipements informatiques

Lot 18. Maintenance des bâtiments et bureaux

- Plomberie, électricité, climatisation, entretien général

Lot 19. Réparation et maintenance automobile**Lot 20. Services de dédouanement et transit douanier****Lot 21. Pièces détachées et accessoires pour véhicules et Motos**

- Pneus et autres pièces pour véhicules et motos

Lot 22. Approvisionnement en carburant

- Fourniture de carburant, mécanismes de paiement sécurisés (bons/cartes), pour véhicules et générateurs

Lot 23. Gestion externalisée de l'impression

- Fourniture et location d'imprimantes/multifonctions
- Installation, maintenance et suivi des consommables
- Support technique et Reporting

Lot 24. Audit externe

- Audit financier, programmes, contrôle interne et conformité réglementaire

Lot 25. Assurances et couverture des risques

- Assurance du personnel, des biens et des véhicules, gestion des polices et sinistres

 Initial
PD

Lot 26. Services de communication et marketing : création de supports visuels**Lot 27. Formation et développement du personnel : sessions de formation :**

- Anglais, Informatique et IT, Logistique et approvisionnement, Gestion des projets et programmes, Suivi et évaluation,
- Gestion des ressources humaines, formation en marketing, formation en plaidoyer, Comptabilité- Finance-Audit humanitaire, Management et leadership, santé humanitaire, Formations cliniques spécialisées. Etc.

Lot 28. Agences en Douane**Lot 29. Agences de recrutement, placement et gestion de la paie.****Lot 30. Produits de Nettoyage et cafétéria****A QUI S'ADRESSE CET APPEL A MANIFESTATION D'INTERET ?**

Cet appel à manifestation d'intérêt s'adresse à tous les opérateurs économiques de la République Démocratique du Congo répondant aux exigences suivantes :

- a. Avoir un établissement commercial doté d'installation permanentes en République Démocratique du Congo.
 - b. Offrir les services d'un personnel compétant apte à répondre aux besoins de MSI RDC ;
 - c. Etre en bonne situation financière et détenir un compte bancaire au nom de l'entreprise ;
 - d. Accepter le paiement par virement bancaire au nom de l'entreprise ;
 - e. Fournir la garantie suffisante quant à la valeur, la durabilité et la qualité des produits offerts et des services proposés, y compris les services après-ventes ;
 - f. Être en possession des documents Administratifs (RCCM, Identification nationale, Attestation d'immatriculation fiscale « NIF », Attestation d'affiliation à la CNSS, Certificat de non-Faillite ou non-liquidation, pouvoir de signature, licence ou agrément sectoriel selon le lot, preuve de paiements des impôts et l'attestation de régularité des cotisations CNSS , ou autre documents), permis d'exploitation, et autres documents pouvant démontrer la légitimité de ses activités.
 - g. Avoir une bonne référence (un minimum de 3 références)
8. Les organisations répondant à cet appel à manifestation d'intérêt doivent faire savoir **la (les) province(s)** (Kinshasa, Kongo Central, Kwango ,Kwilu, Haut Katanga, Tshopo ou Tanganyika) et **le (les) lot(s)** pour lequel (lesquelles) elles désirent fournir les biens ou service.

Initial
PD

Note : Les prix ne sont pas demandés à ce stade

CODE DE CONDUITE

➤ Confidentialité

Il incombera à MSI RDC de veiller à ce que les documents et les informations recueillies demeurent confidentiels, sûrs et sécurisés. Le fournisseur sera tenu de respecter les directives de confidentialité stipulées par MSI RDC.

➤ Politique de protection des adultes et des enfants, y compris nos fournisseurs

Le fournisseur sera tenu d'adhérer aux politiques de protection des adultes et des enfants suivies par MSI RDC. Notre engagement est de :

- 1. Protéger les clients de MSI RDC (y compris les enfants) :** en identifiant activement les clients qui peuvent être vulnérables et à risque de subir des préjudices importants, en prévenant les préjudices intentionnels ou non intentionnels, les abus et l'exploitation dans les opérations de MSI, et en réagissant rapidement, en cas de préjudice ou d'abus.
- 2. Protéger les personnels MSI RDC et le personnel des établissements publics pris en charge :** en favorisant un milieu de travail sécurisé et en évitant les situations et les comportements qui peuvent être mal interprétés et potentiellement mener à de fausses allégations contre les membres de l'équipe.
- 3. Protéger MSI :** en faisant preuve d'un véritable engagement envers la protection de tous nos clientes, des membres de notre équipe, et en prévenant les cas d'abus qui pourraient ternir la réputation de MSI et nuire à sa capacité de continuer à travailler et à recevoir du financement.

DECLARATION DES INCIDENTS

Le fournisseur aura le devoir de signaler les cas, témoins ou suspects, d'abus ou d'exploitation de la part d'un membre de l'équipe, d'un bénévole ou d'un partenaire de MSI RDC, ou de violation des politiques de protection ou du code éthique et de bonne conduite.

Initial
PD

PARTIE 2 : INSTRUCTIONS ET PROCEDURES

2.1. INSTRUCTIONS

1. Généralités

Cette Partie I, “Instructions et procédures”, ne sera pas incluse dans une adjudication ou un contrat qui pourrait résulter de cet AMI. Son but est juste d’informer les fournisseurs éventuels.

2. Transaction

MSI RDC invite les fournisseurs éventuels à soumettre leurs intérêts à cet avis pour les lots et province décrit dans les termes de références. Toutefois, MSI RDC se réserve le droit unilatéral d’annuler le présent AMI, au cas où elle ne trouverait pas satisfaction.

3. Eligibilité

A la fin de cet Appel à manifestation d’intérêt, MSI RDC retiendra les fournisseurs qui auront été jugés capables de fournir de biens et services de bonne qualité, et qui auront satisfait aux critères de pré-sélection. Seuls ces fournisseurs seront consultés pour toute passation de marché de gré-à-gré, par consultation restreinte et par appel d’offre restreint et cela dans les limites autorisées par les lois en vigueur en République Démocratique du Congo et par les instructions auxquelles MSI RDC se soumet.

4. Coût de l’offre

Les fournisseurs éventuels ne sont nullement obligés de préparer ou soumettre des documents en réponse à cet AMI. S’ils le font, c’est à leurs propres frais et risques. En aucun cas, MSI RDC ne rembourse les frais qu’ils peuvent avoir engagé dans la préparation et la soumission de leur manifestation d’intérêt.

5. Examen de l’AMI

Chaque fournisseur éventuel est tenu personnellement d’examiner soigneusement toutes les dispositions contenues dans l’AMI et de s’y conformer entièrement. S’il ne le fait pas, cela sera à ses propres risques et frais. Toutes ambiguïtés ou incohérences manifestes contenues dans l’AMI seront traitées au détriment d’un fournisseur éventuel s’il n’a pas cherché

Initial
PD

des éclaircissements y relatifs avant la date finale de réception des demandes des renseignements supplémentaires.

6. Probité et éthique

Dans ses démarches en matière d'achats, MSI RDC s'engage à respecter les normes éthiques et professionnelles les plus élevées du domaine. Cela dit, MSI RDC interdit strictement et ne tolère en aucune façon la corruption ainsi que les pratiques frauduleuses. En soumissionnant à cet AMI, les fournisseurs s'engagent à respecter strictement cette ligne de conduite et à éviter sa violation, qu'elle soit possible ou même en apparence.

7. Langue

Tous les documents soumis en réponse à cet AMI, ainsi que toute la correspondance y relative, seront en français.

8. Demandes de renseignements

Les demandes de renseignements concernant cet AMI et toute(s) proposition(s) de retour doivent être soumises par écrit, être reçu avant ou au plus tard à la date limite publiée, pour permettre à MSI RDC de fournir une réponse complète et précise. Ces demandes sont à envoyer par courriel à l'adresse ci-après :

tenders@mariestopesrdc.org en mentionnant clairement la référence de l'AMI dans l'objet.

MSI RDC n'est pas tenue de considérer ou de répondre aux questions qui n'ont pas été reçues dans le délai fixé.

9. Modifications de l'AMI et éclaircissements

MSI RDC se réserve le droit de modifier le dossier d'avis à manifestation d'intérêts avant la date limite du dépôt des offres, pour tout motif que ce soit, à son initiative ou en réponse à une demande d'éclaircissement formulée par un soumissionnaire, en publiant un additif. Tout additif ainsi publié fait partie intégrale du dossier de l'AMI et sera communiqué par écrit ou par courriel à tous les soumissionnaires qui ont reçu le dossier d'AMI.

Pour donner aux soumissionnaires le temps nécessaire à la prise en considération de l'additif dans la préparation de leurs soumissions, MSI RDC a la faculté de reporter la date limite de dépôt des offres.

Initial
PD

MSI RDC se réserve le droit d'accepter ou d'écarter toute offre et d'annuler la procédure d'avis à manifestation d'intérêt et d'écarter toutes les offres, à tout moment avant la fin du processus, encourir une responsabilité quelconque vis-à-vis du (ou des) soumissionnaire(s) affecté(s) des raisons de sa décision.

2.2 PROCEDURES D'AVIS À MANIFESTATION D'INTERÊT

1. AMI

Cet AMI constitue une invitation aux fournisseurs éventuels de soumettre leur intérêt pour les lots qui y sont décrits. Il se compose de (1) la couverture, (2) l'introduction, (3) la Partie I : Termes de référence, (4) la Partie II : Instructions et Procédures d'avis à manifestation d'intérêt, (5) la déclaration du soumissionnaire d'absence de conflit d'intérêts, (6) Formulaire de déclaration des soumissionnaires (7) Questionnaire Fournisseur, (8) Conditions générales du contrat MSI, (9) Code de conduite des partenaires d'affaires

2. Réception des offres

Les fournisseurs potentiels devront envoyer leur manifestation d'intérêt transmises au plus tard **le 16 mars 2026 à 17h00**, par courriel électronique (email) à l'adresse tenders@mariestopesrdc.org; en main propre et (ou) la faire tenir par un porteur. Les offres envoyées par la poste, remises en mains propres ou livrées par messenger doivent être déposées aux adresses suivantes :

- **Kinshasa** : A la réception de MSI RDC 126 Boulevard du 30 juin 1^{er} Niveau Immeuble Rosons Tower, Commune de Gombe. Kinshasa
- **Lubumbashi** : Deschutes 385 commune Lubumbashi.
- **Kisangani** : Av du Congo n°1, commune Makiso en diagonale de la banque central du Congo.
- **Kalemie** : Avenue de l'hôpital, commune du Lac, quartier Kalumbi dans le local du PNSR.

3. Présentation et teneur des offres

Tous les dossiers doivent être remis sous forme écrite, rédigés en français, signés et datés par un employé autorisé par l'organisation (l'originale doit être signée à la main, les signatures numériques ou électroniques étant Rejetées).

Initial
PD

Le dossier déposé moyennant un accusé de réception doit contenir :

- Une présentation de l'organisation ;
- Une description des activités principales de l'organisation ;
- Le formulaire de déclaration des soumissionnaires bien rempli, et tous les documents exigés en annexe
- Un catalogue ou une liste des prix des biens ou services fournis (exigé à titre indicatif ; ne sera pas considéré comme un critère de pré-sélection)

4. Traitement des offres

Les offres seront ouvertes en interne par le service procurement dans les bureaux de MSI RDC le 18 mars 2026.

Une fois reçues, les offres seront gardées intactes et en sécurité. Des efforts raisonnables seront faits pour les protéger de la perte, des modifications, ou de la divulgation à toute personne non autorisée. Nonobstant ce qui précède, en aucun cas, MSI RDC n'accepte une quelconque responsabilité devant le soumissionnaire pour une quelconque perte, modification ou divulgation.

5. Evaluation des offres et choix de(s) adjudicataire(s)

L'évaluation des offres sera effectuée en interne par le service procurment et au moyen d'un processus à trois étapes tel que décrit ci-dessous :

A) Première Etape (Evaluation Administrative)

L'évaluation à cette étape portera sur les critères suivants qui permettront à MSI RDC de déterminer la conformité de l'offre aux termes et conditions de l'AMI :

Documents/éléments requis	Actions
1. L'offre soumise a été reçue par MSI RDC avant la date et l'heure limite de dépôt des offres	Date limite le 16 mars 2026
2. Déclaration du soumissionnaire d'absence de conflit d'intérêts	Doit être remplie, signée et datée
3. Formulaire de déclaration des soumissionnaires	Doit être remplie, signée et datée
4. Questionnaire Fournisseur	Doit être remplie, signée et datée
5. Conditions générales du contrat MSI	Doit être signé et daté

Initial


Documents/éléments requis	Actions
6. Code de conduite des partenaires d'affaires	Doit être signé et daté

ATTENTION : Toute soumission n’ayant pas remplie toutes les conditions administratives listées ci-dessous sera automatiquement éliminée et ne pourra donc pas être soumises aux étapes subséquentes.

B) Deuxième Etape (Evaluation Technique)

L’évaluation à cette étape portera sur les critères de conformité des offres techniques ci-dessous en lien avec les termes de références de l’AMI figurant dans la Partie I et la fiche technique en annexe.

Après évaluation des offres techniques, les soumissionnaires non éligibles seront éliminés de la prochaine étape.

Le critère de qualité technique est lié aux rubriques pondérées sur un total global de 100 points selon le détail ci-après :

Domaine	Note Totale
1. Infrastructures Existence d’un bureau ou siège réel (10 pts), si non 0pt (après une visite sur le terrain selon les adresses du soumissionnaire)	10
2. Capacité Juridique Id Nat et RCCM, ou autre autorisation d’exercer (20 pts) ➤ RCCM : 5 points ➤ Identification Nationale : 5 points ➤ Statuts de l’entreprise : 2.5 points ➤ Pouvoir du signataire dûment établi : 2.5 points ➤ Numéro d’Identification Fiscale (NIF) : 2 points ➤ Permis ou agrément sectoriel requis selon le lot concerné : 1 point ➤ Certificat de non-faillite ou document équivalent délivré par l’autorité compétente : 1 point	20

Initial
PD

➤ Attestation CNSS valide (si applicable) : 1 point	
3. Expérience dans le secteur 3 ans ou plus : 20 pts ; si non 0 pt	20
4. Exigence fiscales N° d'impôt ou preuve de paiement des impôts et Preuve de paiement CNSS (10pt), sinon 0 pt	10
5. Au moins 3 copies certifiées conformes à l'original des contrats ou bons de commande de marchés similaires signées et cachetées par les deux parties 25 pts si non 0 pt	25
6. Coordonnées bancaires Existence d'un compte bancaire au nom de la société (15 pts), sinon 0 pt.	15
Total	100

N.B : Après évaluation des offres techniques, les soumissionnaires n'ayant pas réalisé le score d'au moins 70%, (dont 20% obligatoire pour la capacité juridique et 10% pour les exigences fiscales)

6. Amendements

À tout moment avant l'inclusion dans la base de données, si MSI RDC juge une modification importante des dispositions de l'AMI nécessaire, elle fournira un amendement écrit à tous les fournisseurs qui ont demandé une copie de l'AMI. Aucune déclaration orale de qui que ce soit ne sera de quelque manière considérée pour limiter, écarter, modifier, ou affecter autrement un terme ou une condition de cet appel d'offres, et aucun fournisseur ne devra se fonder sur une telle déclaration quelle que soit la raison.

7. Modifications ou retraits

Les soumissions à l'AMI ne peuvent être modifiées, complétées, corrigées, ou retirées sur demande du fournisseur après la date-limite de dépôt des offres indiquée sur la couverture, mais MSI RDC peut, à sa seule discrétion, permettre la correction des erreurs arithmétiques, des erreurs de transposition, ou d'autres erreurs d'écriture ou mineures. Cela peut se faire dans les cas où MSI RDC estime que l'erreur et la soumission voulue à l'AMI peuvent être établies de manière concluante en considérant la soumission à

Initial
PD

l’AMI. Outre les erreurs énumérées ci-dessus, il ne sera autorisé de corriger aucune autre erreur que pourra alléguer un soumissionnaire après la date-limite des offres à l’AMI. De même aucune soumission à l’AMI ne peut être complétée, modifiée, ou corrigée après la date-limite. Néanmoins, si elle le juge nécessaire, MSI RDC peut demander un éclaircissement ou une explication à un fournisseur pendant le processus d’évaluation. Une telle demande ainsi que la réponse y afférente devront se faire par écrit.

8. Inclusion dans la base des données des fournisseurs MSI RDC

Les offres reçues de l’appel à manifestation d’intérêt seront traitées de bout en bout par l’Unité en charge des achats. A cet effet, A l’issus des analyses sur les critères techniques et administratives, seuls les fournisseurs ayant atteint le score exigé dans l’AMI seront retenus comme fournisseur Préqualifiés. La base des données des fournisseurs préqualifiés sera soumise à la validation du Directeur Pays ou son délégué

L’unité en Charge des achats se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute proposition reçue sans donner de motifs.

Après évaluation et la prise de décision des fournisseurs retenus par lot, MSI RDC notifiera le ou les soumissionnaires retenu(s) par courrier avis de réception que son (leurs) soumission (s) a (ont) été acceptée(s).

Les soumissionnaires non sélectionnés seront informés de la décision prise sans obligation de fournir une justification. Cette décision sera sans appel ni recours. MSI RDC retiendra dans ses archives les dossiers des soumissionnaires non adjudiqués.

MSI RDC se réserve le droit d’inspecter l’existence physique de l’installation du soumissionnaire et de vérifier toute information avant l’inclusion dans la base des données, et à tout moment pendant la validité de la durée de la préqualification.

9. Calendrier

Événement	Date et heure [Fuseau horaire de Kinshasa]	Details
Date publication ouverte de l’offre	20 février 2026	Invitation à soumettre

Initial
PD

AMI-Préqualification des fournisseurs_ 2026



Demande de clarification sur le contenu du document d’avis à manifestation d’intérêts	Du 23 février au 13 mars 2026 à 23h59 (Heure de Kinshasa)	Courriel : tenders@mariestopesrdc.org .
Date limite d’envoi des documents d’avis à manifestation d’intérêts	16 mars 2026 à 17h00	Courriel : tenders@mariestopesrdc.org . Dépôt Physique : Kinshasa : A la réception de MSI RDC 126 Boulevard du 30 juin 1er Niveau Immeuble Rosons Tower, Commune de Gombe. Kinshasa Lubumbashi : Deschutes 385 commune Lubumbashi. Kisangani : Av du Congo n°1, commune Makiso en diagonale de la banque central du Congo. Kalemie : Avenue de l’hôpital, commune du Lac, quartier Kalumbi dans le local du PNSR.
Ouverture interne des offres (au service procurment de MSI RDC)	18 mars 2026	Bureau MSI RDC
Confirmation au fournisseur retenu (Réservée au comité d’évaluation MSI RDC)	15 avril 2026	Confirmation par mail et/ ou par téléphone

MSI RDC garantit l'égalité des chances pour chacun. Nous avons une politique de tolérance zéro pour les pots-de-vin et la corruption et n'acceptons aucun paiement dans le cadre de notre processus de sélection. Veuillez nous informer, via notre politique de prise de parole, si vous rencontrez un problème en rapport avec la corruption ou une demande de pot de vin lors du processus de sélection en appelant le +441915167756 ou via notre e-mail : speakingup@safecall.co.uk.

Pour MSI RDC

Dr. Patrick DJEMO

Directeur Pays

Signed by:
Patrick Djemo
BEC6D5789CC3457...
19 February 2026

